

L'Hay-les-Roses (94)

Plan de mobilités actives - réalisation d'un plan des mobilités actives pour la ville de L'Hay-les-Roses.

Maitre d'Ouvrage : Ville de L'Hay-les-Roses

AMO Mobilité Durable : Vizea

Territoire :

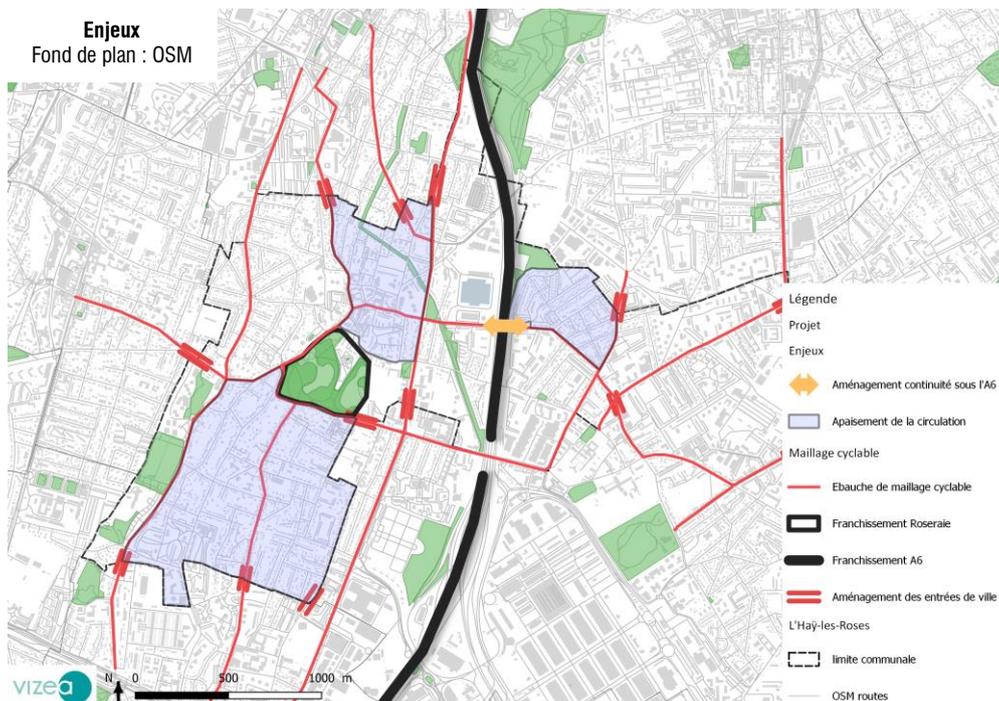
- 31 600 habitants
- Des barrières naturelles et anthropiques à briser
- Enjeu des nouveaux modes de déplacements individuels
- Une desserte accrue d'ici 2024 avec l'arrivée du GPE
- Une ville compacte et résidentielle

Durée de la mission : 6 mois

Éléments clés de la mission :

- Diagnostic des aménagements cyclables et piétons
 - o Visite de site à vélo
 - o Relevés topographiques des aménagements existants
- Définition d'enjeux stratégiques
- Elaboration de scénarios
- Développement d'un plan d'actions permettant d'améliorer la pratique des modes actifs sur la commune (aménagements, actions écoles et entreprises, etc.) en lien avec les territoires voisins
- Animation d'une démarche concertée et co-construite avec les personnes ressources du territoire :
 - o Atelier de travail des associations
 - o Diagnostic actif à vélo
 - o Entretiens semi-directifs
 - o Atelier de travail avec les conseils de quartier
 - o « L'Hay en mode actif ! », une balade urbaine à vélo avec les habitants

Enjeux
Fond de plan : OSM



L'Hay-les-Roses est la commune du Val-de-Marne disposant de la plus grande part modale voiture dans les déplacements de ces habitants. Les mesures en faveur des cyclistes et des piétons n'avaient jusqu'à aujourd'hui pas fait l'objet de stratégie globale, la voiture demeurant omniprésente sur l'espace public, laissant peu de places aux usagers à vélo et à pied.

Pour les élus, il apparaît alors primordial d'engager une politique en faveur des déplacements doux après avoir réalisé des documents cadres territoriaux comme l'Agenda 21.

Les objectifs de la ville sont d'une part de sécuriser les déplacements dits « actif » en réduisant l'emprise de la voiture sur l'espace public, mais aussi de répondre aux besoins en termes de déplacements utilitaires et quotidiens (« vélotaf », déplacements scolaires, aller faire ses courses...).

L'Hay-les-Roses est lauréate de la première vague de l'appel à projet « Vélo & Territoires » lancée par l'ADEME, finançant ce plan des mobilités actives. La ville aura en sa possession un document cadre permettant de définir un programme d'action à horizon 2024 permettant de développer l'usage des modes actifs et d'augmenter une part modale vélo actuellement bien en deçà de son potentiel.

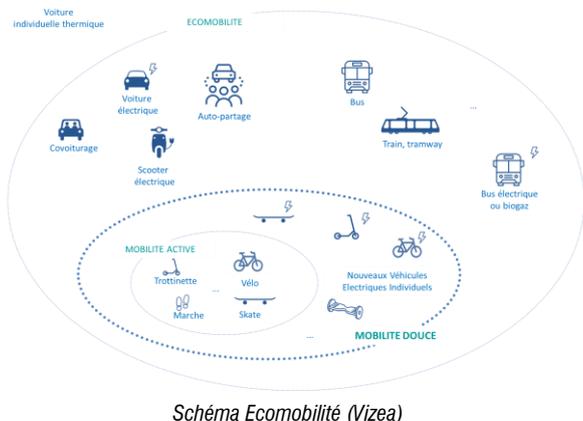


Schéma Ecomobilité (Vizea)

